

# Passez le permis de conduite avec la région HDF

14-06-2019

Dernière mise à jour : 14-06-2019

Passez le permis de conduite avec la région HDF

Publié le 14/06/2019 - Source [http://www.hautsdefrance.fr/permis-de-conduire-aide?utm\\_source=Sarbacane&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=nl-hebdo-104](http://www.hautsdefrance.fr/permis-de-conduire-aide?utm_source=Sarbacane&utm_medium=email&utm_campaign=nl-hebdo-104)

La Région propose une aide très concrète pour permettre aux jeunes des Hauts-de-France de passer le permis de conduire : un prêt à taux zéro de 1 000 euros maximum, versé aux apprentis conducteurs âgés de 18 à 30 ans, à rembourser dans les deux ans.

**PASSEZ LE PERMIS DE CONDUIRE, AVEC L'AIDE DE LA RÉGION**

C'est une aide qui a déjà trouvé son public, et qui gagne à être encore plus connue auprès des jeunes des Hauts-de-France. Depuis le lancement de l'aide au permis de conduire par la Région, 206 apprentis conducteurs ont pu bénéficier d'un prêt pour obtenir le précieux sésame.

Comment ça marche ? Fulvia Gueneben-Kossi était présente à Amiens, le 11 juin 2019, pour témoigner. La jeune active, mère de trois ans, a déjà réussi l'examen du code de la route depuis deux ans. Problème : il lui est impossible de déboursier 1 000 euros – le prix moyen de vingt heures de conduite et du passage devant un inspecteur – pour passer le permis. "J'ai alors découvert l'aide de la Région sur Internet, qui proposait un prêt, explique-t-elle. Il y a de nombreuses pièces à verser au dossier, mais une fois que la candidature est validée, tout va très vite et j'ai pu me rapprocher d'une auto-école. Je vais suivre une formation en accéléré et, si tout va bien, décrocher mon permis très prochainement."

Une solution pour la mobilité des jeunes

Avec l'aide au permis de conduire, la Région souhaite offrir un coup de pouce aux jeunes qui ont besoin de se déplacer pour se former, trouver un job ou un premier emploi ; " La question du permis de conduire et de son coût ne doit plus être un handicap pour les jeunes, surtout pour se former ou travailler", révèle Xavier Bertrand.

"Si je veux faire sereinement mon travail et évoluer au sein de l'entreprise qui m'emploie, je dois pouvoir me déplacer. Et donc avoir le permis de conduire, abonde Fulvia Gueneben-Kossi. C'est aussi un vrai plus dans la vie quotidienne, pour déposer mes enfants à l'école ou chez la nourrice, par exemple."

L'aide au permis de conduire, en bref

L'aide au permis de conduire est accessible aux jeunes des Hauts-de-France, âgés de 18 à 30 ans. Le prêt de la Région s'élève à 1 000 euros maximum. Le versement de l'aide se fait en deux fois : une première fois à l'inscription, une deuxième fois lors de l'obtention du permis de conduire. Le remboursement du prêt est différé et s'effectue 24 mois après l'obtention du permis de conduire.

Plus d'infos sur l'aide au permis de conduire : <https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr>

vidéo explicative <http://tv.hautsdefrance.fr/Perrine-Desse-aide-au-permis-de-conduire?jwsourc=cl>